
Les Slováques votent la dépolitisation de la radiotélévision publique

Description

Lors d'un référendum organisé le 27 novembre 2022, la Slovaquie a officiellement adopté une loi visant à se débarrasser de toute influence politique au sein de la radiotélévision publique nationale RTV SLO ainsi qu'à rétablir l'indépendance éditoriale de la chaîne.

L'adoption par les Slováques d'une loi promettant l'indépendance éditoriale à la première chaîne de télévision et de radio du pays s'est déroulée dans un contexte politique et médiatique mouvementé.

Le Premier ministre Janez Janša, Premier ministre ouvertement populiste en exercice entre 2020 et 2022, succède au printemps 2022 Robert Golob, ancien homme d'affaires désormais homme politique libéral. Si le premier s'est vu accusé de bafouer les normes démocratiques et la liberté de la presse de son pays à plusieurs reprises, le second met très rapidement en application la principale promesse de sa campagne : rendre la liberté au peuple slovaque. Robert Golob s'attaque dès lors aux médias en pointant, à travers une proposition de loi, le cas de la RTV SLO.

Le climat au sein de la chaîne, devenue formellement indépendante en 1991, s'est en effet fortement dégradé sous le mandat de Janez Janša, avec notamment une série de grèves et de manifestations de la rédaction pour contrer la réorientation des programmes et s'opposer aux pressions subies en interne. En outre, une dizaine de journalistes qui travaillaient auparavant pour des médias pro-Janša avaient été placés afin de remédier aux nombreuses omissions, le tout faisant chuter la Slovaquie du 36^e au 54^e rang dans le dernier classement de l'ONG Reporters sans frontières (RSF).

Le Premier ministre Golob propose ainsi en juillet 2022 une loi pour renforcer puis protéger l'indépendance de la RTV slovaque, loi rapidement adoptée par l'Assemblée nationale majoritairement composée d'une coalition de centre gauche. Dans un dernier espoir d'enterrer cette loi, le Parti démocratique slovaque (le SDS, présidé par l'ex-Premier ministre Janša) a aussi soumis l'amendement législatif à la tenue d'un référendum populaire après avoir recueilli les 40 000 signatures requises pour une telle consultation.

Plus de 62 % des électeurs slovaques se sont finalement prononcés en faveur de la loi le 27 novembre 2022. Le Parti démocratique slovaque, lui, essuie un nouvel échec politique, quinze jours après la défaite de son candidat au second tour de l'élection présidentielle.

Ce que dit la loi : protéger la chaîne de toute interférence politique

Selon le texte, ni le gouvernement, ni le Parlement ne pourront de nouveau procéder à des nominations au sein de la chaîne. Les conseils des programmes et de surveillance, longtemps considérés comme outils d'influence par le biais de nominations politiques, seront remplacés par un seul organe : le Conseil de la RTV SLO, avec des membres éligibles une fois seulement. Le rôle dominant de ce nouveau mode de supervision sera confié à la société civile et aux employés de la rédaction. D'autres membres seront nommés sur la base d'appels à candidatures publics lancés par les minorités italienne et hongroise, le président, le Parlement, l'Académie des sciences et des arts, le Comité national de la culture, le Comité olympique slovaque, le commissaire à l'information, le Conseil du développement durable et le médiateur des droits de l'homme. Une telle diversité dans les nouvelles nominations vise à réduire l'impact des partis politiques sur la radiotélévision slovaque.

Au sein de la rédaction, la nomination des rédacteurs en chef devra désormais être entérinée par le personnel. De même, ils ne pourront être licenciés que s'ils perdent sa confiance et en accord avec le conseil de la RTV slovaque. Ce dernier ne sera pas autorisé à intervenir sur le choix ou le traitement des programmes avant diffusion et il pourra les remettre en question uniquement sur la base de rapports émis par le défenseur des droits des téléspectateurs et des auditeurs.

En pratique, la mise en œuvre de cette réforme reste un défi

L'amendement législatif, publié au journal officiel le 28 décembre 2022, prévoit un délai de deux mois pour sa mise en application. Il répond ainsi à une recommandation clé du rapport 2022 de la Commission européenne sur l'état de droit en Slovaquie, qui préconisait alors une amélioration urgente de la gouvernance indépendante des médias de service public. Plusieurs groupes internationaux de défense de la liberté, parmi lesquels Reporters sans frontières ou le Centre européen pour la liberté de la presse, ont d'ailleurs publiquement salué les récentes directives du gouvernement Golob.

Cependant, le pays alpin aux 2 millions d'habitants doit piloter rapidement et adroitement l'application de cette nouvelle réforme, car de vives critiques subsistent de la part du plus grand parti d'opposition slovène, le SDS, arguant qu'il s'agirait d'une tentative politique illégale de destituer l'actuel directeur général de la RTV SLO nommé pendant le gouvernement Janša. La rédaction, quant à elle, est encore victime de pressions. Tout semble indiquer que le processus de dépolitisation de la sphère médiatique publique s'annonce long et difficile.

Sources :

- « En Slovénie, le Premier ministre Janez Jansa en marche dans les pas Orbán », Jelena Prtoric, liberation.fr, 8 mai 2020.
- « Govt adopts bill to overhaul RTV management, oversight model », sloveniatimes.com, July 1, 2022.
- « Slovenia : Government faces hurdles in effort to depoliticise public broadcaster », Katja Lihtenvalner, ipi.media, September 30, 2022.
- « Concerns remain over rtv slovenia as the new government opens up dialogue with civil society », monitor.civicus.org, November 11, 2022.
- « Slovenia : Media freedom groups back legislative efforts to depoliticise public media », European Centre for press and media freedom, rsf.org, November 24, 2022.
- « Les Slovènes valident une loi visant à dépolitiser la TV publique », lefigaro.fr, 28 novembre 2022.
- « Referendum Shows Slovenian Support for RTV's Independence, Journalists Say », Marja Novak, voanews.com, November 29, 2022.

Categorie

1. Droit

date création

22 mai 2023

Auteur

nina-barbaroux-pagonisqsd